

Forum Pays et Territoires d'Outre-Mer-Union Européenne 26-29 novembre 2007

Un 6^{ème} forum tremplin sous la Présidence de Saint-Pierre et Miquelon

Les représentants des 17 Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM), de la Commission européenne et des Etats membres se sont réunis du 26 au 29 novembre à Bruxelles pour discuter des questions européennes. A un mois du début du cycle du 10^{ème} FED et à un mois de la date butoir pour les négociations commerciales importantes de l'Union européenne et des Pays Afrique Caraïbes et Pacifique, ce 6^{ème} forum a ouvert le débat sur l'avenir de l'association des Pays et Territoires d'Outre-Mer. Saint-Pierre et Miquelon, qui préside l'Association des PTOM (OCTA) cette année, était représenté par le Président du Conseil Territorial, Stéphane Artano. La délégation était en outre composée de Olivier Gaston, chargé des affaires européennes à la SODEPAR et de Joëlle Le Corre, directrice des services du Conseil Territorial.

Si la politique commerciale et l'aide au développement restent au cœur des débats, l'environnement, le changement climatique, la bonne gouvernance et, surtout, l'avenir de la relation PTOM-Union européenne ont été largement discutés. En particulier, le Commissaire au Développement, Louis Michel, souhaite fixer le cadre d'un partenariat actualisé avec les Pays et Territoires d'Outre-Mer et discuter de tous les sujets dans le livre vert sur l'avenir de l'association. Le Président de l'OCTA, Stéphane Artano, a plaidé en retour pour un partenariat renforcé. La **citoyenneté européenne** – dont bénéficient les citoyens des PTOM – et la **vulnérabilité** – qui caractérise des économies souvent dynamiques mais fragiles en cas de choc économique ou de catastrophe naturelle – sont les deux fondements qui unissent les PTOM. Une solidarité renouvelée que l'OCTA souhaite voir reposer sur ces deux piliers.

Ce forum a également permis à l'OCTA de tenir sa Conférence Ministérielle annuelle. Lors de cette journée, un nouveau plan stratégique de six ans a été approuvé, offrant de nouvelles ambitions à l'OCTA -avec notamment une conférence développement durable en 2008-, et les moyens de ses ambitions, avec l'installation d'un secrétariat permanent. Stéphane Artano clôt ainsi son année de Présidence avec une association en ordre de bataille pour affronter la période 2008-2013. Les élections ont confirmé que les îles Caïmans prendront le relai à la Présidence tournante de l'OCTA, alors que l'Archipel conserve son siège au Comité Exécutif.

A l'approche du 10^{ème} Fonds Européen de Développement, nouveau cycle de programmation de l'aide européenne qui s'étalera de 2008 à 2013, une journée a également été consacrée à l'instrument financier de l'Union européenne. La mise sur pied de nouveaux programmes d'appui au développement suscitent de nombreux espoirs – un attention particulière devra être apportée à la mise en œuvre des stratégies définies avec Bruxelles. D'ailleurs, les PTOM devraient bientôt être fixés sur les montants indicatifs qui leur seront alloués à l'issue des discussions sur la répartition de l'enveloppe de 195 millions d'euros. La décision de la Commission européenne est attendue pour les prochains jours.

A propos de l'OCTA

Overseas Countries & Territories Association, il s'agit de l'association des Pays et Territoires d'Outre-Mer. Elle a été constituée en tant qu'association à but non lucratif à Bruxelles (Belgique) le 5 mars 2003, conformément à un accord intergouvernemental signé entre 13 Pays et Territoires d'Outre-Mer le 18 septembre 2002.

Les objectifs de l'OCTA sont décrits dans les articles de l'association. Parmi eux, celui de défendre les intérêts communs des membres et de représenter ces intérêts vis-à-vis des institutions de l'Union Européenne dans tous les domaines mentionnés dans la décision des PTOM (www.octassociation.org).

